

Séance plénière du **13 Novembre 2025**,

L'an deux mille vingt-cinq, le **treize** du mois de novembre à **dix-neuf heures**,

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes CŒUR DE LOIRE, dûment convoqué le 6 novembre 2025 par M. le Président, s'est assemblé à la salle des Fêtes de Donzy, sous la Présidence de **M. Sylvain COINTAT**.

**Présents titulaires** : M. Sylvain COINTAT - M. Patrick BONDEUX - Mme Pauline PABIOT - Mme Marie-France LURIER - M. Yves RAVET - M. Pascal KNOPP - M. Michel VENEAU - M. Gilbert LIENHARD - M. Pascal FASSIER - M. Philippe BOURGEOIS - Mme Geneviève PARIS - M. Patrick RAPEAU - M. François DENIZOT - M. Alexandre BLANDIN - M. Alexandre BOUCHER-BAUDARD - M. Hicham BOUJLILAT - M. Frédéric CASSERA - Mme Martine LEROY - Mme Annie MILLIARD - Mme Stéphanie OUVRY - M. Patrick PONSONNAILLE - Mme Pascale QUILLIER - Mme Sylvie REBOULLEAU - Mme Muriel BUISSON - M. Michel BARRIERE - Mme Sonia MILLANT - M. Denis HOUCHOT - M. Bernard GILOT - Mme Françoise PILLARD - Mme Corinne SERRE - M. Thierry BEAUVAIS - Mme Françoise Crottet-Figeat - Mme Nathalie LIEBARD - M. Jean-Jacques BERTIN - M. Robert CHOLLET - Mme Stéphanie CHAPUIS - Mme Jocelyne VERNAUX - M. Frédéric AUCOUTURIER

**Membres absents excusés** : M. André BUISSON - M. Jean-Claude GILLONNIER - M. Bertrand FLANDIN - M. Benjamin MASI - Mme Nadège COQUILLAT - M. Jacky SCHOLLER - M. Jean-Marc BAUCINO - Mme Carole TABBAGH-GRUAU

**Membres titulaires remplacés par leurs suppléants** :

M. Jan BOGERMAN remplacé par Mme Marie-Yvonne THEBAULT  
Mme Sandra TIXIER MAUDRY remplacée par M. Raymond Le VAN

**Membres ayant donné pouvoir** : Mme Danielle ROY à Mme Marie-France LURIER  
M. Yannis BONNET à M. Patrick PONSONNAILLE  
Mme Martine BOREL à M. Hicham BOUJLILAT  
Mme Béatrice BOULOGNE à Mme Annie MILLIARD  
Mme Corinne COLONEL à Mme Martine LEROY  
M. Jean-Pierre MARASI à M. Gilbert LIENHARD  
M. Michel RENAUD à M. Alexandre BLANDIN

formant la majorité des membres en exercice au nombre de 55.

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil : **Mme Annie MILLIARD** ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions.

## Tableau des effectifs

Le tableau des effectifs doit être modifié pour tenir compte de nouveaux besoins :

- poste mutualisé d'animateur agro-environnemental chargé de l'animation agricole menée par le Contrat Territorial Vrille Nohain Mazou en contrat de projet (catégorie B) ;
- poste de technicien en contrat de projet (en catégorie A), pour la mise en place de la TEOMI (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative).

En conséquence, il convient de créer les postes suivants :

### CREATION DE POSTES

#### Postes non permanents

- **1 chargé de projet « mise en place de la TEOMI », du cadre d'emplois des attachés territoriaux en catégorie A (à temps complet) en contrat de projet**
- **1 chargé de projet « animateur agro-environnemental et changement de pratiques agricoles pour les contrats territoriaux Vrille Nohain Mazou et Nièvres et Riot », du cadre d'emplois des techniciens territoriaux en catégorie B (à temps complet) en contrat de projet**

Le Conseil Communautaire, sur proposition du Président, après avis favorable du Bureau Communautaire et après en avoir délibéré :

- **MODIFIE** le tableau des effectifs comme annexé à la présente délibération
- **INSCRIT** les dépenses au budget.

Le tableau des effectifs est joint en pièce annexe.

Nombre de conseillers : 55

Présents : 40

Pouvoirs : 7

Votants : 47

Pour : 47

Abstention : 0

Contre : 0

**UNANIMITÉ**

Pour extrait conforme  
Sylvain COINTAT, Président

Mme Annie MILLIARD, secrétaire de séance

